

Tableau mesures UE Covid-19

Synthèse Enquête CCBE



	Procédures judiciaires					
	Des mesures de sécurité génériques sont-elles mises en œuvre dans vos cours et tribunaux respectifs (civils, commerciaux, pénaux, administratifs) en ce qui concerne les audiences et les procédures judiciaires ?	Si les procédures judiciaires et les audiences sont reportées, quels seront les effets sur le calcul des délais et des intérêts ?	Certaines procédures physiques sont-elles encore autorisées et comment vont-elles se dérouler en pratique ?	Les audiences/procédures par vidéoconférence sont-elles autorisées ? Dans l'affirmative, sont-elles conformes aux recommandations ci-jointes ?	Existe-t-il des précautions ou des mesures (de sécurité) particulières pour les avocats participant à ces procédures ?	Existe-t-il des instructions ou des mesures de sécurité spécifiques dans le cas où l'une des parties concernées a été testée positivement au virus ?
Andorre	poursuite des procédures urgentes	suspension des délais	mesure de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence	non renseigné	non renseigné
Allemagne	report des audiences au choix par les juridictions	possible report des délais des procédures et audiences pour une durée de 3 mois et 10 jours (possible évolutions)	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / maintien des procédures orales	possible recours à la visioconférence pour les audiences	dépend de chaque juridictions	interdiction d'assister aux audiences / au choix des tribunaux
Autriche	report des audiences non urgentes	interruption des délais de procédure	report des audiences non urgentes	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	
Belgique	interruption des audiences sauf si possibilité de traitement par écrit, reprise à partir du 19 avril	détermination des reports par les tribunaux	l'avocat peut représenter seul son client même si la présence physique de celui-ci est normalement nécessaire. Si cette présence est indispensable l'audience est reportée	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	interdiction d'assister aux audiences
Chypre	ajournement des procédures non urgentes	détermination des reports par les tribunaux	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	pas encore autorisée	non	non
Croatie	ajournement des procédures non urgentes / échanges électroniques de pièces	possible adoption d'un loi reportant les délais	mesures de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
République Tchèque	formulaire a remplir en arrivant au tribunal / report des audiences non urgentes	détermination des reports par les tribunaux / possible adoption d'un loi reportant les délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / recours aux communications électroniques si possible	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Danemark	report des audiences non urgentes	travaux de reprogrammation des audiences en cours	choix du report des audiences par les différentes juridictions	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	établies par chaque cour
Estonie	report des audiences	détermination des reports par les tribunaux	recours aux communications électroniques si possible / choix du report des audiences par les différentes juridictions	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	interdiction d'assister aux audiences
Finlande	mesures de distanciation au sein des tribunaux	possible adoption de mesures reportant les délais par la cour suprême	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / transfert de certaines procédures des tribunaux aux prisons / choix du report des audiences par les différentes juridictions / recours aux communications électroniques si possible	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Grèce	report et/ou suspension des audiences non urgentes	aucune mesure	report et/ou suspension des audiences non urgentes	non renseigné	non	non
Hongrie	suspension des audiences non urgentes	en cours d'élaboration	maintien des procédures criminelles en cours	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Irlande	mesures de distanciation au sein des tribunaux / jugements rendus en ligne	aucune mesure	maintien des procédures criminelles en cours	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Italie	report jusqu'au 11 mai de toutes les procédures (arbitrage et médiation inclus)	adaptation des délais de procédure mais pas de mesures générales	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / recours aux communications électroniques si possible / possibles évolutions	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non

Lituanie	procédures orales reportées	aucune mesure	interruption des procédures non nécessaires (maintien du traitement des arrestations ou détention provisoire)	possible recours à la visioconférence pour les audiences sauf nécessité	non	non
Norvège	tribunaux ouverts / reports audiences non urgentes / mesures de distanciation au sein des tribunaux	aucune mesure	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	établies par chaque cour
Pologne	Cours fermées au public / suspension des procédures	possible adoption de mesures reportant les délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / maintien des procédures urgentes	possible recours à la visioconférence pour les audiences	restriction d'entrée au tribunal pour les affaires urgentes	absence excusée
Portugal	fermeture des tribunaux depuis le 13 mars à l'exception du traitement des procédures en lien avec les droits fondamentaux	suspension des délais	maintien des procédures urgentes / recours aux communications électroniques si possible / mesures de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Royaume-Uni	maintien des procédures physiques urgentes uniquement et recours à la visioconférence pour les autres (Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord) / toutes les procédures en visioconférences (Ecosse)	pas de suspension des délais, sauf en Ecosse pour les procédures dont des délais arrivent à échéance sous peu	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / maintien des procédures urgentes	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	audience en visioconférence si l'état de l'intéressé le permet (Angleterre)
Roumanie	suspensions des procédures non urgentes	suspension des délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	placement en quarantaine de la partie et suspension de l'audience
Slovaquie	mesures de distanciation au sein des tribunaux	suspension des délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Slovénie	report des audiences non urgentes / mesures de distanciation au sein des tribunaux	suspension des délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux / maintien des procédures urgentes	en cours d'autorisation	non	interdiction d'assister aux audiences
Espagne	suspensions des procédures non urgentes	suspension des délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Suède	suppression d'un grand nombre de procédures et audiences	aucune mesure	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	non
Suisse	report des audiences non urgentes	suspension des délais	mesures de contrôle et de distanciation au sein des tribunaux	pas encore autorisées (sauf par un tribunal)	non	non
Pays-Bas	tribunaux fermés depuis le 17 mars	aucune mesure pour l'instant	recours aux communications électroniques si possible / visioconférence / maintien des procédures urgentes	possible recours à la visioconférence pour les audiences	non	interdiction d'assister aux audiences

	Accès à un avocat : en prison / pendant la procédure préliminaire			
	Quel type de mesures sont mises en œuvre dans les prisons pour garantir aux détenus l'accès à un avocat ?	Des possibilités de consultation des avocats par vidéoconférence sont-elles prévues ? Dans l'affirmative, sont-elles conformes aux recommandations ci-jointes ?	Quel type de mesures sont prévues pour garantir l'accès à un avocat aux personnes qui sont accusées d'infractions pénales ou interrogées dans ce sens ?	Des mesures de sécurité spécifiques sont-elles prises pour les cas où la personne détenue ou accusée est testée positive au coronavirus ?
Andorre				
Allemagne	Variable selon les landers Berlin : accès maintenu, vitre de séparation Freiburg, Baden-Württemberg : accès maintenu au minimum Bavière : accès maintenu	Non		Variable selon les landers/établissements
Autriche				
Belgique	Accès maintenu Echanges par téléphone possibles (seul le détenu peut initier l'appel) Avocat peut demander une vitre de séparation	Non	Assistance à distance Recommandé aux avocats de s'assurer au préalable de la faisabilité technique	Pas de mesure
Chypre	Accès maintenu pour les contentieux qui n'ont pas été suspendus et si urgence	A l'étude	Une décision de la Cour Suprême garantit l'accès à l'avocat si le dossier est instruit	Pas de mesure
Croatie	Accès maintenu, mais exceptionnel et sur autorisation (ex : contentieux en cours)	Non	Présence physique du prévenu et de l'avocat Par visioconférence pour la procédure applicable aux décisions sur la détention sauf opposition du prévenu	Hospitalisation sous supervision policière
République Tchèque	Accès maintenu Refus si temp. Corporelle >38°	Projet pilote dans 6 prisons, antérieur à la crise. Sera accéléré.		Isolement
Danemark	Accès maintenu Echanges par téléphone possibles	Non		Pas d'info
Estonie	Accès maintenu Echanges par téléphone possibles	Non		Pas de mesure
Finlande	Accès maintenu	Variable selon les prisons. VC autorisées plus largement qu'à l'accoutumée	Présence physique de l'avocat visioconférence admise mais exceptionnelle	Pas de mesure
Grèce	Accès maintenu Instructions et recommandations sanitaires Vitre de séparation	Non	Accès maintenu Instructions sanitaires	Pas de mesure
Hongrie	Instructions sanitaires			
Irlande	A venir	Non	Pas de mesure	Pas de mesure
Italie	Accès maintenu, nombreuses instructions et contrôles	Oui pour établissements pénitentiaires et établissement pour mineurs. Matériel insuffisant en fonction des établissements Le Ministère de la justice acquiert progressivement le matériel nécessaire	Visioconférence prévue, mais moyens insuffisants	Isolement Visite médicale et si besoin prélèvement

Lituanie	Accès maintenu, équipement de protection obligatoire	Non	Port de protections obligatoire	Isolement
Norvège	Accès maintenu si procédure en cours ou à venir	La visioconférence est l'option prioritaire, via tablettes. L'autorité pénitentiaire décide si la conversation sera écoutée (pour éviter les dérives : incertitude sur l'interlocuteur...). Le détenu peut refuser, ce qui provoque l'entretien physique.	Pas de mesure spécifique Les pénalistes demandent s'ils sont compris avec le personnel de justice comme assurant une des 14 fonctions critiques de la nation ayant droit à un service de garderie	
Pologne	Pas de mesure publiée	Pas de mesure publiée		Pas de mesure
Portugal	Contact par email et téléphone pour l'assistance de l'avocat	Oui Attention portée à la confidentialité		Pas de mesure
Royaume-Uni	Incertitudes sur l'accès aux prisons et les moyens de telecommunication utilisables Seule initiative claire : l'accès des avocats au système de visioconférence pour les audiences (Justice Video Service)	Non	Accès maintenu et possibilité d'entretien par téléphone Instructions de la police nationale pour garantir l'assistance de l'avocat dans des conditions sanitaires convenables mais manque de matériel dans les faits Ecosse : projet d'adapter les procédures pour qu'elles se déroulent à distance	Instructions sanitaires publiées Isolation du détenu présentant des symptômes, en cellule individuelle ou collective à défaut Irlande du N. : Pas de mesure spécifique Ecosse : procédure à distance pour les détenus présentant des symptômes
Roumanie	Accès maintenu Visioconférence admise si matériel disponible			
Slovaquie	Accès soumis à autorisation individuelle Refus si température > 37,5 % masques sur demande dans la prison (coût couvert par le barreau)	Oui, en principe. Peu effectif.	visioconférence admise, mais peu effective	Confinement, transfert du seul cas déclaré vers un établissement médical pour détenus
Slovénie	Accès maintenu L'Etat fournit un équipement de protection Vitre de séparation	Non	L'Etat fournit des protections	L'Etat fournit des protections
Espagne	Accès exceptionnel Risque d'évolution vers un contact téléphonique uniquement	En projet. Moyens insuffisants.	Réponses hétérogènes selon les juridictions. Assistance réalisée par téléphone/visioconférence	Pas de mesure Manque d'équipement
Suède	Accès maintenu Sauf si détenu présente un symptôme Les barreaux font le lien entre les prisons et les avocats	Par téléphone uniquement	Pas de visite aux détenus présentant des symptômes	Pas de mesure
Suisse	Pas de mesure	Pas de mesure	Pas de mesure	Hospitalisation si besoin
Pays-Bas		Oui Attention portée à la confidentialité	A venir	Pas de mesure

	Mesures individuelles de la part des cabinets d'avocats et des barreaux
	Connaissez-vous ou songez-vous à d'autres mesures pertinentes qui méritent d'être évoquées ou partagées avec vos confrères ?
Andorre	
Allemagne	<p>BRÄK : information des membres, revendications pour la protection économique et sanitaire des avocats ainsi que la défense de l'état de droit</p> <p>DAV : information, création d'un forum internet pour les avocats, Q&A, demande que les avocats soient considérés comme exerçant une fonction critique, production d'avis sur les projets de mesures des gouvernements</p>
Autriche	
Belgique	<p>Webinars d'information très suivis sur le cadre juridique dans le contexte du Covid</p> <p>Rappels déontologiques, appel à la confraternité pour gérer/temporiser les dossiers,</p> <p>Lignes directrices sur l'utilisation des TIC (info des clients sur la sécurité, etc.) (OVB)</p>
Chypre	Télétravail
Croatie	<p>Suspension des cotisations</p> <p>Demande des barreaux au Gouvernement d'adaptation/report des délais de paiement et contentieux</p>
République Tchèque	Informations, Recommandations du Barreau
Danemark	<p>Aides d'Etat directes</p> <p>A l'étude : avancer le paiement des AJ effectuées</p>
Estonie	Annulation de tous les événements physiques du barreau
Finlande	Encouragement à utiliser la visioconférence
Grèce	Ordre d'Athènes annonce des poursuites disciplinaires contre ceux qui ne respectent pas le télétravail si 4 personnes employées dans la même pièce
Hongrie	
Irlande	Télétravail
Italie	<p>L'instance nationale a décidé d'allouer 250.000e pour aider à l'achat de matériel médical</p> <p>Actions de la la caisse professionnelle (Cassa Nazionale di Previdenza e di Assistenza Forense) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souscription d'une assurance médicale Covid-19 pour la profession par - Suspension des cotisations sociales aide directe pour baby sitting - Création d'un fonds de solidarité de 10 millions d'euros pour aider les familles des avocats décédés du Covid-19 - En discussion : l'allocation de 5 millions d'euros pour compenser la moitié des loyers commerciaux des avocats en difficulté

Lituanie	Télétravail
Norvège	Le barreau recommande de prévoir l'interim en cas de maladie en désignant un collègue. Les autorisations doivent être données, interrogation sur leur étendue (ntmt accès bancaires si compte d'un client)
Pologne	
Portugal	Communiqués du barreau avec recommandations. Le Barreau propose également des services en ligne
Royaume-Uni	Information par les organisations professionnelles Irlande du N. : revendications pour un paiement anticipé de l'aide juridique, mesures de soutien économique à venir Ecosse : allongement des délais des cotisations et procédures ordinaires, lobbying qui a permis d'empêcher la suspension des jurys au profit de juges uniques
Roumanie	L'association des barreaux roumains n'infligera pas de pénalités pour retard de paiement des cotisations et des contributions au système d'assurance sociale des avocats
Slovaquie	Report des cotisations Opération de conseils juridique solidaires. Par mail, avec 7 jours pour répondre.
Slovénie	Non prélèvement des cotisations Suite à des négociations, le paiement de l'assurance professionnelle est reporté à mai
Espagne	Mesures financières similaires à la France Publication avec m.à.j. régulières intitulée : «Réponse juridique et institutionnelle au Covid-19. Manuel pour les avocats et avocates» Encouragement de la formation en ligne avec gratuité ou rabais sur les frais de participation Acquisition de matériel de protection pour les locaux du barreau Suspension des frais de scolarité (abandon envisagé).
Suède	
Suisse	suspension de cotisation selon canton
Pays-Bas	Avocats classés comme profession essentielle et bénéficient de la garde d'enfant

	Mesures ou incitations fiscales et économiques potentielles			
	Des réductions d'impôts spécifiques ou d'autres mesures sont-elles prévues pour réduire les effets de la crise ?	Existe-t-il des initiatives visant à reporter le paiement des impôts de la part des travailleurs indépendants ?	Y a-t-il des propositions pour obtenir des crédits soutenus par une banque spéciale appartenant à l'État ?	D'autres mesures de soutien ont-elles été annoncées ou discutées ?
Andorre				Subventions directes, réduction/suspension des cotisations de sécurité sociale, réduction des tarifs d'électricité et de télécommunication, restriction des résolutions judiciaires, régime d'aide et de suspension des loyers pour les entreprises et indépendants présentant une demande justifiée par des données économiques
Allemagne	Oui	Oui Les indépendants sont couverts par les mesures générales	Oui : crédits et garanties d'Etat Actions au niveau fédéral et des landers	Loi fédérale du 27 mars 2020 dans les domaines civil, entreprises en difficulté et pénal : - protection des preneurs de bail et locataires contre la résiliation du contrat pour défaut de paiement des loyers, jusqu'au 30 juin 2020, sous réserve de démontrer ce défaut est lié à la pandémie - pour les consommateurs et les micro-entreprises, un report de paiement ou d'exécution des obligations substantielles des contrats continus (ex : électricité ou télécommunications notamment) - prêts : report de 3 mois de l'exigibilité, protection contre la résolution du contrat pour défaut de paiement - entreprises en difficulté : mesures diverses, dont la suspension de l'obligation d'ouvrir une procédure si les difficultés sont causées par le covid-19 Au niveau des landers : - aides plafonnées à 50 milliards pour les PME, auto-entrepreneurs et professions libérales
Autriche	Oui			Chômage partiel
Belgique	Oui	Oui, sur demande	Non	Les employeurs peuvent demander le chômage pour leurs employés. Pour les travailleurs indépendants, des aides sont prévues.
Chypre	Oui Suspension de la TVA pour 6 mois Report des déclarations	Oui Les indépendants sont couverts par les mesures générales	A venir : garanties d'Etat	Subventions : - aux entreprises dès la baisse de 25% du CA - aux personnes dont l'emploi a été totalement ou partiellement suspendu - aux personnes ne pouvant travailler car elles doivent s'occuper d'un enfant - aux personnes ne pouvant travailler car elles appartiennent à une catégorie de personnes confinées - mesures à l'attention des sociétés
Croatie	Oui	Oui, sur demande	Nous comprenons que oui : possibilité de demander des reports/rééchelonnement auprès d'un banque d'Etat	A venir
République Tchèque	Oui	En discussion, fort probable	Oui : prêts à taux zéro par banque d'Etat et garanties	Emprunts Garantie d'Etat Chômage partiel Aide directe aux travailleurs indépendants/auto-entrepreneurs s'occupant d'enfants de 6 à 13 ans
Danemark	Oui	Oui	Pas par une banque d'Etat	Non
Estonie	Oui	Oui	Oui	A venir

Finlande	Reports uniquement	Non	Oui	A venir
Grèce	Revendications en cours			Oui
Hongrie				
Irlande	Oui			Oui
Italie	Report de certains prélèvements (taxes, prélèvements sociaux, assurances) jusqu'au 30 juin. Conditions : de plein droit si CA < 50 millions €, et si supérieur sur justification d'une baisse de 50% du CA	Oui	Oui	Suspension des contributions financières Indemnité de 600 pour les auto-entrepreneurs/indépendants justifiant d'une baisse de CA
Lituanie		Oui	Non	aide aux travailleurs indépendants, sous conditions
Norvège	Reports	Oui	Garantie d'Etat	L'organisme professionnel national recommande la souscription à des assurances salaires. Pour les licenciements causés par le Covid-19, l'Etat prend en charge le paiement du préavis, avant que l'assurance chômage ne prenne le relais. L'organisme professionnel national offre à ses membres 1h d'entretien avec un avocat en droit du travail sur la question du licenciement en raison de la crise sanitaire.
Pologne				
Portugal	Oui	Oui	Oui	Pas de mesure spécifique pour la profession
Royaume-Uni	Report de paiement de la TVA au 30 juin Soutien économique sur demande en cas de difficultés financières	Pour les auto-entrepreneurs, report de l'IR au 30 juin	Non	Suspension de 3 mois du paiement des prêts Les auto-entrepreneurs au CA de moins de 50000€ ont droit à une subvention d'un montant égal 80% de leur revenu en fonction de leurs pertes, dans la limite de 2500 pcm ; pour les entreprises, un dispositif similaire est prévu pour les salariés menacés de licenciement économique
Roumanie				En tant que membre d'une profession libérale, l'avocat dans le besoin peut recevoir de l'Etat 75% du revenu moyen sous forme d'indemnités
Slovaquie	Oui			
Slovénie	Oui	Oui. Incertitudes sur la possibilité pour les avocats en exercice individuel de bénéficier des aides. Clarification demandée au gouvernement.	A venir ?	A l'étude
Espagne	Probable	Oui	Oui, garanties d'Etat	Mesures dans le domaine de l'immobilier/logement (non spécifiques aux avocats)
Suède	Reports	oui	Oui	Si arrêt maladie pour cause de Covid-19, le jour de carence est payé par l'Etat
Suisse	Oui	Oui	A venir	Aides directe aux parents d'écoles fermées Aides aux travailleurs indépendants n'entrant dans aucune catégorie de la population aidée
Pays-Bas	Oui	Oui	Non, pas par banque d'Etat	Pas de mesure spécifique